

Accompagner des territoires en mouvement

L'expérience du Conservatoire du littoral

Camille Cazanave, directrice de la communication au Conservatoire du littoral,
Adrien Privat, responsable de mission interface «Terre-Mer» au Conservatoire du littoral, et
Raquel Da Cruz, chargée de communication – Projet LIFE Adapto+

Les littoraux, espaces de convergence entre terre et mer, entre nature et société, concentrent les tensions contemporaines : attractivité économique, pressions foncières, vulnérabilités écologiques. Exacerbées par le changement climatique, ces dynamiques nous obligent à faire des choix : résister ou s'adapter, aménager ou laisser la nature agir. En conjuguant protection foncière, gestion souple et accompagnement des acteurs locaux, le Conservatoire du littoral esquisse une voie d'équilibre, où l'adaptation devient un projet collectif et une nouvelle manière d'habiter un rivage en mouvement.



Les littoraux, espaces d'intenses pressions humaines et environnementales

À la fin des Trente Glorieuses, les rivages français deviennent le symbole d'un mode de vie nouveau : vacances au bord de la mer, résidences secondaires, installation durable pour ceux que séduit la promesse d'un quotidien face à l'océan. Mais ce développement effréné menace les écosystèmes côtiers. Dès 1975, la création du Conservatoire du littoral marque un tournant : la France se dote d'un outil public pour acquérir, restaurer et protéger durablement ces espaces naturels fragiles, en partenariat avec les collectivités.

Un demi-siècle plus tard, les pressions n'ont pas disparu. Elles se sont même exacerbées dans ces espaces, hautement attractifs. Les littoraux concentrent 40 % des structures touristiques françaises¹, 8 millions de résidents permanents et 6 millions de résidents secondaires, soit 12 % de la population sur seulement 4 % du territoire². À cette densité humaine s'ajoute une intense activité socio-économique : transport

maritime (325 millions de tonnes de fret par an³), pêche, agriculture, sport, loisirs.

En outre, désormais, en raison du changement climatique, l'élévation du niveau de la mer, estimée à près d'un mètre d'ici 2100⁴, menace directement les zones basses et urbanisées. Près de 1,5 million d'habitants vivent déjà dans des communes exposées au risque de submersion marine, et 20 % des côtes françaises sont soumises à des aléas d'érosion⁵. Tempêtes plus fréquentes, recul du trait de côte, salinisation des sols : les littoraux deviennent les témoins du changement global.

Anticiper l'avenir

Avec 220 000 hectares protégés, soit 18 % du linéaire côtier français, le Conservatoire du littoral joue un rôle clé dans la préservation des espaces naturels côtiers. Son principe est simple : acquérir les terrains les plus sensibles pour les soustraire à la pression foncière, les restaurer et les ouvrir au public. Cette protection foncière crée un maillage cohérent d'espaces protégés, intégrant dunes, marais, estuaires

et zones humides, véritables tampons naturels contre les aléas climatiques. Les sites du Conservatoire sont eux-mêmes en première ligne face à la montée des eaux. Une étude menée dans le cadre du projet européen

H2020 Protect, publiée en 2024 dans la revue *Anthropocene Coasts*⁶, a évalué l'exposition du patrimoine du Conservatoire à l'élévation du niveau marin. Les résultats sont sans appel : 30 % des terrains déjà acquis et 40 % des terrains ciblés se situent sous le niveau actuel des plus hautes eaux. À l'horizon 2100, cette proportion pourrait croître de 10 %.

+1 m

Élévation du niveau de la mer, d'ici 2100.



Sentier littoral sur la presqu'île des Bruzzi en Corse du Sud.

© Brigitte Bariol-Mathais



Des ganivelles installées sur les dunes littorales pour fixer le sable et limiter l'érosion côtière.

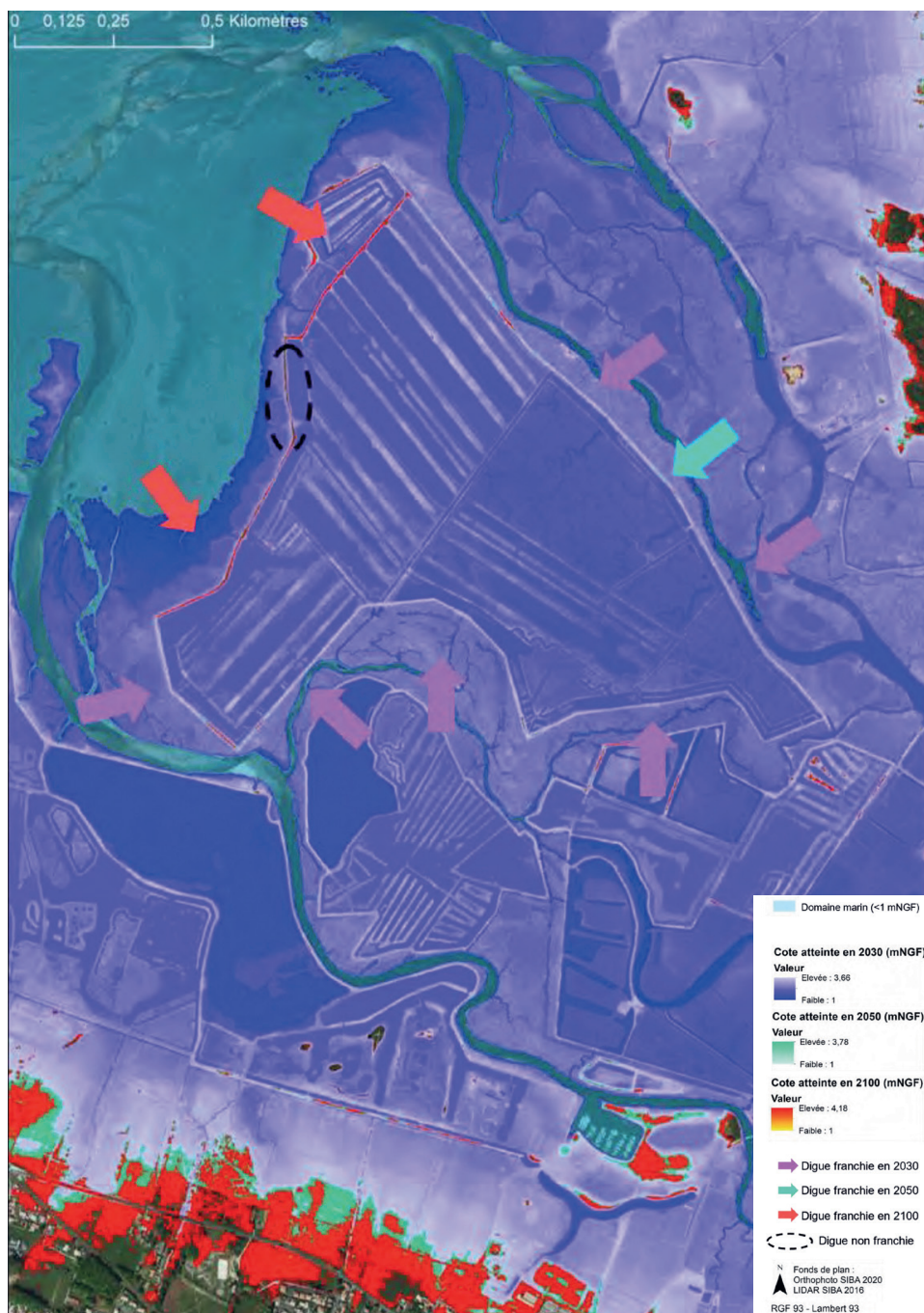
© Jeanclillac / iStock

Cette étude souligne un élément déterminant pour le Conservatoire du littoral et ses partenaires : l'exposition de ses terrains augmente bien plus rapidement pour une élévation du niveau marin comprise entre 0 et 1 mètre qu'au-delà de 2 mètres. Cela tient à la forte présence de terres basses (anciens deltas, polders, zones arrière-dunaires) dans les systèmes côtiers. L'érosion côtière, quant à elle, pourrait entraîner la perte d'environ 1 % du patrimoine foncier du Conservatoire d'ici 2100, voire jusqu'à 3 % selon les scénarios d'accélération liés à la montée des eaux. Cette réalité ne remet pas en cause la stratégie du Conservatoire, mais l'amène à repenser son approche : continuer à protéger les zones exposées tout en anticipant les littoraux de demain. Cela suppose d'étendre l'action vers l'arrière-pays, d'accompagner les territoires dans leurs démarches de recomposition spatiale, et d'intégrer pleinement les données cli-

matiques dans les politiques d'aménagement. Une double ambition : agir ici et maintenant, tout en préparant le futur.

Les littoraux comme laboratoires d'expérimentation et d'adaptation

La maîtrise foncière des sites permet au Conservatoire de conduire des expérimentations opérationnelles en partenariat avec les acteurs de territoire. Depuis le milieu des années 2000, l'établissement teste de nouvelles approches : la gestion souple de la bande côtière, fondée sur l'anticipation et l'adaptation plutôt que sur la défense rigide du littoral. Les projets européens Interreg⁷ – Licco (2011-2014) et Life Adapto (2017-2022) – ont ouvert la voie. Quinze sites pilotes ont montré qu'il était possible de concilier adaptation aux aléas et préservation des écosystèmes lorsqu'une bande suffisante de milieux naturels et agricoles est présente. Restauration de dunes, reconnexion



Carte des domaines de Certes, de Graveyron et de l'île de Malprat dans le bassin d'Arcachon. Cette carte montre les zones situées sous le niveau marin maximal lors d'événements extrêmes en 2030, 2050 et 2100, selon le scénario le plus pessimiste du GIEC. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine, Conservatoire du littoral



Vue aérienne de Quiberville-sur-Mer et de la Saâne (Seine-Maritime). © Frédéric Larrey

de polders à la mer, recomposition des paysages : ces actions illustrent le rôle essentiel des dynamiques naturelles dans la résilience des territoires. Ces expériences, menées avec les habitants et les collectivités, ont aussi prouvé que les solutions fondées sur la nature peuvent être socialement acceptées et écologiquement efficaces.

Le Conservatoire poursuit aujourd'hui cette démarche en participant à l'Interreg Manabas Coast (2023-2027) porté par les Pays-Bas et en pilotant le projet Life Adapto+ (2024-2029). Complémentaires et fondés sur les enseignements des démarches précédentes, ils visent à étendre la gestion souple du littoral à de nouveaux sites pilotes, à renforcer la diffusion des connaissances acquises et à améliorer les modes de faire et les méthodes de mise en place de ces projets, toujours très complexes. Leur objectif commun : inscrire durablement ces pratiques dans les politiques publiques et mobiliser l'ensemble des acteurs autour de

l'adaptation au changement climatique. Ces projets traduisent une évolution majeure : penser le changement climatique non plus comme une menace, mais comme une opportunité pour réinventer notre relation au littoral.

Accompagner les acteurs et penser le littoral comme un bien commun

Ce changement de paradigme ne peut réussir sans une mobilisation collective. Les élus, gestionnaires, chercheurs, associations, professionnels et citoyens doivent construire ensemble des trajectoires d'adaptation. Car les enjeux ne sont pas seulement écologiques : ils sont aussi économiques, juridiques et sociaux. Comment accepter le recul du trait de côte ? Comment relocaliser des activités ? Comment préserver la valeur symbolique du bord de mer ? Le Conservatoire du littoral s'attache à accompagner les acteurs de territoires dans ces transitions. Le projet territorial de la basse vallée de la Saâne, en Seine-Maritime, illustre cette

approche. Face aux inondations récurrentes dues aux crues du fleuve très canalisé et aux risques de submersion marine, les acteurs locaux (collectivité, syndicat de rivière) ont élaboré collectivement, sous la coordination du Conservatoire du littoral depuis 2012, une stratégie d'adaptation autour d'une triple ambition : gérer les risques d'inondation en favorisant l'écoulement de la rivière vers la mer, restaurer les milieux humides et estuariens, et préserver les usages socio-économiques du territoire. Concrètement, cela se traduit par la relocalisation du camping situé dans la zone inondable, la création d'infrastructures d'assainissement adaptées et la reconnexion de la Saône à la mer pour restaurer les continuités écologiques et diminuer les risques d'inondation ou de submersion. La relocalisation du camping et les acquisitions foncières du Conservatoire du littoral ont permis de disposer de l'espace nécessaire à la reconnexion de la rivière à la mer, en cours. Ce projet, l'un des plus ambitieux en matière de recomposition spatiale littorale en France, montre qu'adapter un territoire aux risques actuels et aux effets prévisibles du changement climatique suppose du temps et une confiance partagée pour trans-

former ensemble la contrainte en opportunité, en inventant collectivement de nouveaux équilibres entre nature et activités humaines. Penser le littoral comme un bien commun implique de dépasser les logiques de court terme. Il ne s'agit pas seulement de protéger des espaces naturels, mais de repenser notre manière d'habiter, de préserver et de gérer ces territoires. Dans un monde en transition, le littoral devient un espace d'expérimentation où s'inventent de nouvelles formes de gouvernance partagée.

Penser le changement climatique non plus comme une menace, mais comme une opportunité pour réinventer notre relation au littoral.

Notes

1. « Chiffres clefs de la mer et du littoral – Édition 2024 », ministère de la Transition écologique, de l'Énergie et du Climat, 11 avril 2024.
2. Insee et SOeS, « L'observatoire du littoral : démographie et économie du littoral », 9 janvier 2029.
3. « Chiffres clefs de la mer et du littoral – Édition 2024 », ministère de la Transition écologique, de l'Énergie et du Climat, 11 avril 2024.
4. Collectif, « Summary for Policymakers », in *IPCC Special Report on the Ocean and Cryosphere in a Changing Climate*, IPCC, 2019.
5. Réseau national des observatoires du trait de côte : observatoires-littoral.developpement-durable.gouv.fr/.
6. Collectif, « Sea-level rise induced change in exposure of low-lying coastal land: implications for coastal conservation strategies », *Anthropocene Coasts*, no 7, 2024.
7. Programme de coopération territoriale européenne Interreg France-Wallonie-Vlaanderen.